



MINISTÈRE  
DE L'ACTION  
ET DES COMPTES  
PUBLICS

Liberté  
Égalité  
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES

MAIRIE DE  
**DÉGRÈVEMENT D'IMPÔTS DIRECTS**

PERTES DE RÉCOLTES CAUSÉES PAR GEL DU 04/04/2021

# AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les contribuables sont prévenus que les listes des parcelles faisant l'objet de dégrèvements au titre des pertes de récoltes, ainsi que le montant de ceux-ci, peuvent être consultés en Mairie à partir du 29 octobre 2021.

À GRAGAY

Le 28 octobre 2021

Le Maire,  
POUR LE MAIRE ABSENT,  
L'Adjoint,

Michel ARCHAMBAULT



NOTA – Le présent avis sera affiché et publié dans les différentes parties de la commune dès sa réception.